

**ARCHIVES MUNICIPALES DE METZ****CONDITIONS DE CONSULTATION, REPRODUCTION ET DE REUTILISATION DES DOCUMENTS**

Je soussigné(e) :

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

- Prend acte que **lorsqu'un document (liasse, registre, etc.) a été numérisé seule cette reproduction est communiquée au lecteur** (depuis les ordinateurs à disposition en salle de lecture)
- Prend acte que **la reproduction individuelle ne peut se faire qu'au moyen d'un appareil photographique sans flash** et après autorisation du président de salle
- Prend acte que **la photocopie de documents originaux est soumise à l'autorisation du président de la salle de lecture** pour des raisons de conservation. Sont **interdits à la photocopie les documents suivants** :
  - **documents et ouvrages reliés** (livres, registres, journaux, archives reliées, etc.) ou thermocollés ;
  - **documents figurés** (cartes, plans, calques, gravures, estampes, photographies, affiches, cartes postales, etc.)
  - **documents fragiles** (parchemins, archives anciennes, pièces scellées, etc.) ou en mauvais état de conservation
  - **documents dépassant le format A3** y compris les plans des permis de construire

- Prend acte que **la réutilisation des informations et des reproductions est soumise à la délivrance d'une licence selon les cas**, et éventuellement au paiement d'une redevance.

- Réutilisation à des fins non commerciales sans diffusion publique des images, ni cession ni communication à des tiers = licence 1 simplifiée gratuite, signée au moment de l'inscription ou de la remise à jour annuelle

Si à un moment donné, **vous envisagez de faire un autre usage**, par exemple une publication papier ou électronique, la **mise en ligne sur un site internet** ou un réseau social même gratuitement, une exposition, ...., **il vous appartient de nous contacter afin de procéder à la délivrance de la licence correspondante** :

- Réutilisation à des fins non commerciales mais avec diffusion publique des images ou communication à des tiers = licence 2 gratuite (y compris une mise en ligne gratuite sur le web).  
- Réutilisation à des fins commerciales avec diffusion publique des images ou communication à des tiers = licence 3 payante

- Accepte **les règlements** de la salle de lecture et de réutilisation d'informations publiques détenues par les Archives municipales de Metz mis à disposition en salle de lecture.

A Metz, le

2017

Signature :